

# BANQUE POPULAIRE DU NORD

Extrait standard des tarifs des opérations et services applicables à la clientèle des particuliers au 12/01/2017

TARIFS EN €

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone mobile et tablette) Cyberplus <sup>(1)(2)</sup>	Gratuit
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS – permettant de recevoir des alertes sans limite de nombre (soit pour information 30,00€ <sup>(4)</sup> par an)	Par mois 2,50€ <sup>(3)</sup>
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa Classic)	Par an 47,00€
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Visa Classic)	Par an 47,00€
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)	Par an 47,00€
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale) – par retrait (à partir du 1 <sup>er</sup> retrait dans le mois) À compter du 01/04/2017, par retrait (à partir du 3 <sup>ème</sup> retrait dans le mois)	Par retrait 1,00€ Par retrait 1,00€
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) – en agence – par internet	Par virement 3,85€ Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA – frais de mise en place d'un mandat de prélèvement – frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention – par opération, avec un plafond de 80,00€ par mois	8,00 €
Cotisation à une offre d'assurance de perte ou vol des moyens de paiement – Sécuriplus	Par an 28,20€
Frais de tenue de compte Soit pour information 30,00€ par an.	Par mois 2,50€

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

(3) Tarif mensuel appliqué dès la 1<sup>ère</sup> alerte.

(4) En cas de réception d'au moins une alerte pendant 12 mois consécutifs.